

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1503

présenté par
M. Meurin

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	1 000 000	0
Recherche spatiale	0	1 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à transférer 1 000 000 d'euros du programme 193 « Recherche spatiale », action 4 « Maîtrise de l'accès à l'espace » vers le programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires », action « Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie et de la santé ».

L'objectif est d'encourager la recherche sur l'endométriose dont 30 à 40 % des femmes font face à un problème d'infertilité.

Cette maladie est handicapante au quotidien pour toutes les femmes qui la subissent. Il conviendrait de soutenir la recherche pour apporter des solutions concrètes pour cette maladie souvent trop mal comprise, notamment dans le monde du travail.